Le VÉTéran

Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois

Volume 18 : Printemps-été 2004

L'hôpital des animaux de la ferme a 40 ans

Un des premiers patients à faire connaissance avec la salle de chirurgie équine. Cette pièce était partie intégrante de l'hôpital des animaux de la ferme inauguré en juin 1964. Elle faisait pendant à d'autres salles semblables pour les bovins, les porcs et une salle de radiologie. Ces salles donnaient sur un large corridor dans lequel débouchaient les portes des chambres de l'hôpital: cubicules et stalles pour bovins ou chevaux.

« Les hommes sont faits les uns pour les autres, instruis-les donc ou supporte-les » Marc Aurèle

LA SOCIETE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE VÉTÉRINAIRE QUÉBÉCOIS
Fondée en 1987

SES BUTS:

Permettre l'acquisition et le regroupement d'objets du patrimoine vétérinaire.

Promouvoir toute activité qui vise à faire connaître l'histoire et le patrimoine vétérinaire.

SON SIÈGE SOCIAL

a/s Faculté de Médecine vétérinaire
3200, rue Sicotte, C.P.5000
Saint-Hyacinthe, Qc J2S 2M2,

SON CONSEIL

Clément Trudeau, président.
Armand Tremblay, secrétaire-trésorier.
Olivier Garon secrétaire-trésorier adjoint.
Jean-Baptiste Phaneuf, archiviste.
Pierre Brisson conseiller.
Mme Georgette Gélinas, conseillère.
Jean Flipo, conseiller.

LE VÉTéran

Le VÉTéran est le bulletin de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois.

Publié une ou deux fois l'an pour le bénéfice de ses membres.

Rédaction et mise en page: J.B. Phaneuf.

Photocopie: Photocopie Expert
Saint-Hyacinthe, Québec

SOMMAIRE

L'HÔPITAL DES ANIMAUX DE LA FERME A 40 ANS page 3.

LE SERVICE DE LA SANTÉ DES ANIMAUX page 4.

LE COURS D'ESSAYEUR DES PRODUITS LAITIERS page 17.

MODÈLES MINIATURES POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA ZOOTECHNIE page 19

Écusson fort en vogue chez les vétérinaires dans les années 1960-1980

L'HÔPITAL DES ANIMAUX DE LA FERME A 4O ANS.

C'est en effet au début de juin 1964 que s'est faite l'inauguration de l'Hôpital des animaux de la ferme. Il était attendu depuis longtemps. Vous qui avez connu la clinique des grands animaux des baraques et le nouvel hôpital, vous vous souvenez du changement et des améliorations apportés. Les locaux étaient fort vastes et paraissaient dénudés et vides, On pouvait recevoir un plus grand nombre de patients et une plus grande variété d'espèces Les chevaux et les vaches pouvaient avoir leurs stalles individuelles et des entre-deux étaient à la disposition des patients moins malades. Il y avait des parcs pour les moutons et les porcs. Des locaux avaient été prévus comme isoloirs pour recevoir les patients soupçonnés de maladie contagieuse.

Et que dire des facilités de laboratoire? Il y en avait pour répondre aux besoins: hématologie, parasitologie, bactériologie, biochimie et histopathologie. Ce dernier était situé près d'une salle de nécropsie pratique et bien agencée avec salle de démonstration pour les lésions. Les installations physiques étaient là même si, les premières années, le personnel faisait partiellement défaut. C'est d'ailleurs cette anémie qui a permis une entente entre l'école et le service de la Santé des animaux de Québec. Elle ne devait pas être si mal puisqu'elle est encore en vigueur. Et des bureaux étaient à la disposition des professeurs et situés tout près de leurs activités quotidiennes.
Quel changement!

N'OUBLIEZ PAS LE :

BRUNCH ANNUEL DE VOTRE SOCIÉTÉ

DIMANCHE LE 2 MAI 2004.

À L'HOTEL GOUVERNEUR
1200, RUE JOHNSON
SAINT- HYACINTHE

III : LE SERVICE DE LA SANTÉ DES ANIMAUX 1937-1940.

Par Jean-Baptiste Phaneuf

Nous l'avons vu, en 1923, avait été créée la section de médecine vétérinaire qui dépendait d'abord du service d'Élevage et du Conseil d'Agriculture et plus tard, avec la réorganisation des structures du ministère de l'Agriculture sous l'honorable Léonide Perron (1929) du service de l'Industrie animale. La réorganisation fut complétée sous l'autorité d'Adélard Godbout qui a succédé à Perron à la fin de 1930.

Le 11juin 1936, après avoir été malmené par Maurice Duplessis, le premier ministre Taschereau donnait sa démission et était remplacé par son ministre de l'Agriculture, Adélard Godbout. Ce dernier tenait cependant des élections générales quelques mois plus tard, soit le 17 août. Ces élections amenèrent un grand changement avec la victoire manifeste de l'Union Nationale par 76 élus contre 14 pour les libéraux qui mordirent presque la poussière. Godbout était défait dans son propre comté de l'Islet aux mains d'un jeune et brillant avocat, Joseph Bilodeau. Duplessis et l'Union Nationale étaient portés au pouvoir. Ce fut tout un chambardement au Parlement après près de 40 ans de régime libéral. Changement non seulement chez les ministres et les députés, mais également chez les fonctionnaires. Le ministère de l'Agriculture passa aux mains du nouveau député de Portneuf, l'honorable Bona Dussault, pilote du Saint-Laurent, et c'est Albert Rioux, un agronome, ancien président de l'U.C.C., candidat défait dans le comté de Saint-Hyacinthe aux mains de T.-D. Bouchard, qui devenait sous-ministre.

L'Honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec (1936-1939)

Honorable Bona Dussault.
Ministre de l'Agriculture 1936-1939

SA CRÉATION

Peu après les élections, des vétérinaires levèrent la tête afin de demander que la profession obtînt plus de poids au ministère de l'Agriculture (M.A.). Dès le mois de septembre de la même année, un vétérinaire de Montréal, le Dr Léo Chèvrefils, écrivait au Dr J.-M. Veilleux, professeur à Oka; ce dernier transmit la lettre au secrétaire du Collège « suggérant que le Collège des médecins vétérinaires exerce des pressions auprès du gouvernement pour que ce dernier donne à la médecine vétérinaire l'importance qui lui revient en créant au ministère de l'Agriculture un service de Médecine vétérinaire ».

Albert Rioux
Sous-ministre de l'Agriculture

Un autre collègue, professeur à Oka, y alla dans le même sens en écrivant au président du Collège des médecins vétérinaires, le Dr A.-A. Etienne, de passer une résolution demandant au nouveau ministre de l'Agriculture de considérer la création d'un service vétérinaire au M.A. Le Collège n'était pas à ses premières armes dans ses demandes auprès du gouvernement pour faire rehausser le prestige de la profession vétérinaire, puisque quelques années auparavant, il avait adressé au premier ministre Taschereau une demande pour avoir un sous-ministre vétérinaire.

Le Collège s'exécuta: une résolution dans ce sens fut passée et le Dr A. Pratte de Montréal fut chargé de faire valoir auprès du ministre la résolution du Collège. Le Collège fut exaucé, car dès le 26 octobre suivant, le sous-ministre Albert Rioux faisait part au secrétaire de l'intention du gouvernement d'étudier la possibilité d'instituer au M.A. un service de Médecine vétérinaire." Le gouvernement se proposait, de plus de constituer un comité de médecine vétérinaire pour lequel le Collège suggéra un de ses membres afin d'élaborer la politique du ministère au point de vue vétérinaire.

Dr Joseph Alphonse Bédard,
Chef de la section médecine vétérinaire
Ministère Agriculture du Québec, de 1923 à 1937

Le service de la Santé des animaux n'était pas encore une réalité qu'un article paru dans la Patrie du 6 février 1937, ne manqua pas de soulever l'indignation du Collège. Il laissait croire à l'étatisation de la médecine vétérinaire dans la province de Québec. Aussi le Collège fit-il savoir au ministre Dussault son mécontentement et lui exprima le souhait que cette idée "n'entre(a) pas dans ses vues".

Au début de 1937, le service de la Santé des animaux était créé, remplaçant la division de médecine vétérinaire dont le responsable avait été le Dr J.-A.-E. Bédard.

Avant qu'il ne le fût cependant, la direction du service de l'industrie animale continua de jouer son rôle parfois avec abus, puisqu'un mot d'ordre adressé au début de 1937 par son directeur Adrien Morin, souleva l'ire du Collège. C'est au début du printemps que le service de la Santé animale vit le jour et son directeur, vraisemblablement une suggestion du Collège, a été le Dr J.-Maxime Veilleux. Ce dernier diplômé de l'École de médecine comparée et de science vétérinaire en 1916, était allé en pratique dans la Beauce natale où il s'était créé une réputation comme chirurgien. En 1934, il avait accepté un poste à l'École de médecine vétérinaire d'Oka, il avait été chargé de la direction des études.

En avril 1937, l'École vétérinaire et l'Institut agricole, pour souligner sa nomination récente comme directeur de ce nouveau service de la Santé des animaux, ont offert un banquet en son honneur. Les professeurs des deux écoles ont tenu à lui présenter leurs félicitations et à lui souhaiter bon succès. Il y eut discours du Père Norbert, directeur des deux écoles, de ses collègues immédiats, les docteurs Albert Dauth, Gustave Labelle, Maurice Panisset et Charles-A. Fontaine, du professeur G. Toupin et de l'agronome du comté de Deux-Montagnes, G. Tremblay.

Le Dr Veilleux n'abandonna pas pour autant l'enseignement puisqu'un diplômé du début des années 1940, le Dr Benoit Dumas, disait l'avoir eu comme professeur : « les lundis et mardi, il était à Oka, mais les trois autres jours, il les passait à Québec ». Ce n'est qu'en octobre 1942, qu'il délaissa complètement l'enseignement pour consacrer tout son temps au service de la Santé des animaux qu'il n'avait pas négligé pour cela.

<u>Les premières années</u>

La création d'un service de la Santé des animaux, surtout après les déclarations dans La Patrie au

Dr J-Maxime Veilleux, D.M.V.
Professeur à l'École de médecine vétérinaire
à Oka (1934 – 1942)

mois de février, créa un certain émoi chez les vétérinaires praticiens, car le Collège, au mois de juin, lançait auprès de ses membres un sondage pour connaître ce qu'ils pensaient de ce nouveau service. Trois questions leur étaient posées : 1) À la demande du Bureau des Gouverneurs, un Service vétérinaire provincial de l'Agriculture ayant été créé, avec sa propre direction, indépendante des autres services, avez-vous des suggestions à faire à ce sujet et pour l'avancement de la profession vétérinaire dans le Québec, comme aussi pour contribuer au progrès de l'agriculture et à l'œuvre du ministère?
2- Recevez-vous du personnel actuel chargé des activités vétérinaires la coopération nécessaire pour rendre efficace l'exercice de votre profession? Si non, quelles sont vos suggestions?
3- Êtes-vous en faveur de la création d'une commission technique vétérinaire qui aurait pour mission d'orienter les activités du service et de l'aider dans son travail?

Les réponses furent assez nombreuses et, en majorité, elles étaient favorables. Il y eut cependant quelques opposants.

Dr Maxime Veilleux D.M.V. (Mon 1916)
Premier directeur du service de la Santé des animaux (1937 à 1960)

Nous en avons dit un mot, le gouvernement avait nommé un comité pour orienter la politique du ministère touchant la médecine vétérinaire. La première réunion de ce comité se tint à Montréal, le7 juillet 1937. Le Dr Veilleux présida la rencontre qui eut lieu au Palais de Justice de Montréal, où le ministère avait des bureaux. Les autres membres présents furent le Dr M. Panisset d'Oka, un monsieur Dupré, délégué de l'École d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et le représentant des praticiens, suggéré par le Collège, le docteur Gendreau de Sherbrooke. Était absent le docteur Conklin du Collège Macdonald de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Cette rencontre fut fructueuse et permit d'élaborer les actions qui allaient orienter la politique du ministère du point de vue vétérinaire. Cette politique, avec des modifications continuait l'action entreprise sous la division de médecine vétérinaire. Voici les grandes lignes des actions qu'on se proposait d'entreprendre:

Chez les chevaux, on continue la politique de traitements contre les vers en ayant recours, cependant à un procédé moins dangereux que le

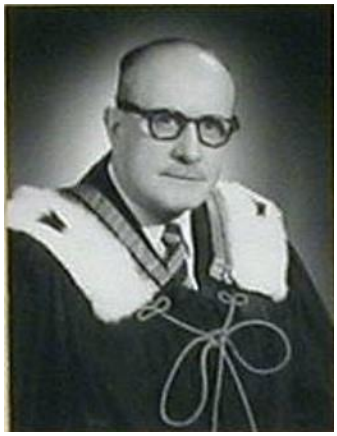

Dr Gustave Labelle, D.M.V.
Professeur à l'École de médecine vétérinaire à Oka (1928 – 1947)

professeur Gustave Labelle d'Oka, avait expérimenté. L'anémie infectieuse est l'objet d'une attention particulière. L'action qu'on adopte veut permettre de connaître l'étendue et l'expansion de la maladie dans la province; si la première visite est aux frais de l'éleveur, les suivantes sont défrayées par le ministère qui fournit également les médicaments. Les problèmes de reproduction étant toujours fréquents, le comité recommande que les sujets reproducteurs soient soumis à une épreuve sérologique et que les juments saillies deux fois sans succès soient examinées par des méthodes adéquates aux frais du gouvernement. Pour atténuer les pertes par l'infection ombilicale, le service entend collaborer avec les praticiens en leur fournissant le sérum nécessaire à l'immunisation contre ces infections. Ceux qui se prévaudront de cet avantage devront faire rapport en donnant leur appréciation.

On recommande aussi que le ministère fournisse gratuitement aux vétérinaires les produits biologiques utilisés pour prévenir le charbon symptomatique et la septicémie hémorragique chez les bovins. Pour la mammite bovine, les recommandations mises de l'avant par le comité spécial sur le sujet sont approuvées et on conseille l'établissement de certaines mesures de prophylaxie parmi les fournisseurs de lait

spécial à la ville de Montréal. Le vaccin préconisé par l'institut Rosell sera soumis à une série d'expériences par des travailleurs indépendants. Si son inefficacité est démontrée, les mesures préconisées pour la région de Montréal seront appliquées à d'autres régions. Pour la mammite, c'est à long terme que doit s'apprécier une méthode de traitement et de prophylaxie.

Afin que l'argent dépensé par le ministère pour le contrôle de l'avortement contagieux produise le meilleur rendement, les membres s'accordent sur les recommandations suivantes:
1- L'épreuve sera gratuite pour les animaux de troupeaux de race pure.
2- Lorsque des éleveurs demandent à faire examiner des animaux achetés pour être ajoutés à leurs troupeaux, le service ne devrait agréer à leur demande que si ces troupeaux sont déjà placés sous la surveillance du service.
3- Les troupeaux devraient être éprouvés gratuitement si la demande vient du service d'Hygiène de la province, des services municipaux ou de toute autre autorité compétente.

Il est bien entendu que « dans tous les cas, le cultivateur bénéficiaire de ces services gratuits s'engage par écrit à respecter les règles concernant l'identification des animaux et à suivre les conseils qui lui seront donnés en ce qui concerne les améliorations à apporter à l'hygiène de son exploitation ». « De plus, en vue d'éviter les inconvénients des achats faits sans précautions lors de la reconstitution des troupeaux, après la formation de zones réservées (contrôle de la tuberculose par le gouvernement fédéral), tous les animaux achetés pour être introduits dans ces zones soient examinés gratuitement » pour l'avortement épizootique.

Toujours selon les suggestions du Comité, pour améliorer l'élevage du porc et du mouton, le service (soit) est autorisé à faire des enquêtes dans les cas de maladies collectives dues à des causes microbiennes, parasitaires ou alimentaires, et à assister les vétérinaires praticiens des conseils des spécialistes et des services des laboratoires. II y aura avantage à poursuivre la lutte entreprise contre les parasites du mouton.

Chez les volailles, que le service « apporte à la prévention et au traitement des maladies collectives les services des spécialistes du département et des laboratoires ». II serait utile que les aviculteurs, par des conférences fussent renseignés sur les meilleures méthodes de prévenir les maladies aviaires. Pour la lutte contre la pullorose, la méthode d'agglutination rapide devrait être la base des moyens de dépistage et la lente, réservée comme méthode de vérification.

En conclusion le Comité fit la recommandation au ministère d'organiser en septembre à l'École vétérinaire un cours de perfectionnement qui permettrait aux praticiens de se mettre au courant des méthodes modernes de diagnostic et de traitement des maladies animales.

Le président du Comité, le docteur Veilleux, voulut bien faire connaître au Collège des vétérinaires les recommandations mises de l'avant. Ce dernier ne manqua pas de les étudier et fit part de ses observations. Certains membres voulaient ajouter des précisions ou un complément, mais d'autres exprimaient une volonté de changement, comme celle d'abandonner la vaccination contre la mammite telle que préconisée par l'Institut Rosell, qui selon les expériences de certains des membres a donné des résultats tellement défavorables que mériteraient d'être essayées d'autres méthodes qui ont donné jusqu'ici de meilleurs résultats.

Le Bureau regrette de voir "qualifier de spécialistes des vétérinaires du service qui ne le sont ni par des études spécialisées ni par un

entraînement ou une longue expérience dans la matière pour laquelle le titre leur est donné. Cette observation suscita une réponse personnelle du Dr Veilleux qui rappela les titres du Dr Maurice Panisset et du Dr Rosario Rajotte.

Dr Maurice Panisset, D.M.V.
Professeur à l'École de médecine vétérinaire
à Oka (1936 – 1940)

Le Bureau recommande aussi que le Dr Rajotte du laboratoire de pathologie aviaire s'abstienne de renseigner les éleveurs sur les médicaments les plus appropriés et sur leur mode d'administration dans le traitement d'une maladie dont il a établi le diagnostic. Ces renseignements devraient plutôt être communiqués au vétérinaire praticien le plus rapproché du troupeau affecté.

Telles furent donc les grandes lignes de l'orientation que le ministère de l'Agriculture se donna concernant la chose vétérinaire.

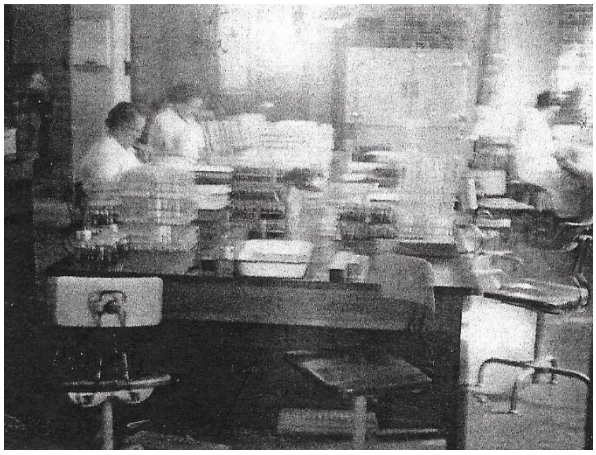

Laboratoire vétérinaire de Québec
Section sérologie, 1950

Dr Rosario Rajotte, D.M.V,
École de médecine vétérinaire d'Oka
Obtient son diplôme de D.M.V. en 1934.

Il semble que le service se mit assez tôt à l'action, car dès le mois d'août 1937, une lettre circulaire est envoyée aux médecins vétérinaires donnant la marche à suivre dans les cas d'anémie infectieuse. Le service de la Santé des animaux avait hérité bien entendu du personnel de l'ancienne division de médecine vétérinaire comme les docteurs Elie Turgeon et G.-H. Rajotte, pathologiste aviaire, et le personnel du bureau qui avait été ouvert à Montréal, où se trouvaient les docteurs Antonio Pratte et Emmanuel Paquet.

Dr Benoit Dumas, D.M.V.
Promotion de l'École de médecine vétérinaire
Oka en 1943.

Le docteur Benoit Dumas, originaire de Rivière-du- Loup, qui, en 1938-39, avant d'entreprendre ses études vétérinaires, a été secrétaire correspondant du Dr Veilleux à Québec, nous rappelle les noms des personnes qu'il avait connues au service. Au bureau de Québec, outre les vétérinaires déjà nommés, il fait mention du Dr Rosario Rajotte, responsable de la division des animaux à fourrure et directeur de la Ferme vulpicole de Saint-Joachim de Courville, « selon son expression, le Dr Rajotte n'aurait que surveillé la construction de la ferme » et il avait comme adjoint, le Dr P.-E. Rheault; il y avait aussi le Dr Louis Sylvain, diplômé en 1918 et ancien praticien à Ville-Marie, et le Dr Léonidas Poulin, un diplômé de l'École vétérinaire de Québec. A ce groupe, se joignaient le secrétaire principal, Denis Denis, trois secrétaires féminines, trois commis de bureau et un observateur du marché des fourrures.

Au bureau de Montréal, déménagé du Palais de Justice à l'édifice de I'U.C.C., au 515, avenue Viger : le Dr Benoit Dumas rappelle de mémoire le numéro de téléphone: Harbour 6664; il y avait aussi le Dr Béland.

Dr Paul-Émile Rheault, D.M.V.
Promotion de l'École de médecine vétérinaire
Oka en 1936.

Au bureau de Montréal, déménagé du Palais de Justice à l'édifice de I'U.C.C., au 515, avenue Viger : le Dr Benoit Dumas rappelle de mémoire le numéro de téléphone: Harbour 6664; il y avait aussi le Dr Béland.

Dès 1937, le docteur Veilleux, grâce à une bourse du ministère, put envoyer aux études à Ames, Iowa, aux États-Unis, un nouveau diplômé pour se perfectionner dans les troubles de reproduction chez la jument, le Dr A. Doyon. En 1940, ce dernier est au travail au Québec et durant les vacances il a pour l'assister un étudiant, Philodore Choquette, qui le remplacera en 42, alors qu'il laissa le ministère pour aller occuper un poste à la pharmacie du Dr Grignon de Mont-Laurier. On le retrouve plus tard à La Sarre, Abitibi.

Le service de la Santé des animaux visait le contrôle des maladies animales par la mise en action de mesures de contrôle.

Ce devait être en 1937, il n'a pas fait mention de la date, un avis est adressé aux vétérinaires praticiens, aux agronomes et aux instructeurs avicoles, annonçant la mise à leur disposition d'un laboratoire d'autopsies pour volailles. Ce laboratoire est situé, au numéro 2204 de la rue Visitation à Montréal et est sous la direction du

Dr Georges-H. Rajotte, spécialiste des maladies aviaires. Ce dernier était à l'emploi du ministère de l'Agriculture depuis plusieurs années et s'occupait des maladies aviaires.

Dr Antonio Pratte, D.M.V. (Mon 1917)
Directeur du laboratoire vétérinaire de Montréal

« Les aviculteurs dont les basses-cours sont infectées de maladies contagieuses sont invités à y expédier des sujets malades et les autopsies seront faites sans charge ». La même année, le Collège voyait se réaliser une demande que huit ans auparavant il avait adressé à l'honorable Perron pour la création d'un laboratoire biologique et pathologique vétérinaire à Montréal, conjointement avec celui du Bureau d'Hygiène du service provincial, afin de faciliter le travail des médecins vétérinaires dans le diagnostic des différentes maladies qu'ils peuvent rencontrer. En effet un laboratoire vétérinaire était ouvert non à Montréal, mais à Québec. Il a été aménagé au septième étage, au grenier, de l'édifice D de l'Agriculture. Cette modification avait été effectuée après la construction de l'édifice et au même étage ont logé différents laboratoires: phytopathologie, chimie (acériculture) et médecine vétérinaire. Pour s'y rendre, il fallait emprunter non les ascenseurs mais le monte-charge. Cet édifice était situé juste en arrière de la bibliothèque du Parlement. Dans le temps les édifices gouvernementaux étaient identifiés par des lettres, l'édifice A désignait le Parlement, le B, la bibliothèque du Parlement situé tout près au nord; le C, réservé à la Voirie, était placé en arrière du Parlement dont il était séparé par la rue Saint-Augustin; au nord de ce dernier, au coin de Saint-Augustin et de la rue Saint-Cyrille, l'édifice D de l'Agriculture.

Dr Ferdinand Trudel (Cornell 1935)
Directeur-fondateur du laboratoire vétérinaire de Québec

Le laboratoire vétérinaire était sous la responsabilité du Dr Ferdinand Trudel qui après quelques années d'études en agronomie à Oka, était allé étudier la médecine vétérinaire aux États-Unis. Il avait obtenu en 1935, avant les docteurs Joseph Dufresne, François Lévesque et Gérard Lemire, son DVM du Cornell Veterinary College. Après quelques mois de travail dans des laboratoires, il fut chargé de l'organisation de celui de Québec. Il en fit surtout un laboratoire de sérologie pour le dépistage de la maladie de Bang, la brucellose bovine, qui prenait de l'expansion au Québec et pour laquelle un programme de contrôle allait être mis de l'avant. Il utilisait la technique recommandée par le Bureau fédéral qui avait approuvé son laboratoire et qui lui fournissait l'antigène.

Pour réaliser son action, le service vétérinaire avait recours à des vétérinaires praticiens auxquels le ministère fournissait le matériel : aiguilles, porte-aiguilles, tubes, boites à tubes, etc. Mais certains de ces derniers pratiquaient illégalement, sans licence, comme le fait remarquer à quelques reprises au Dr Veilleux, le secrétaire du Collège. Le Dr Veilleux s'est empressé d'en avertir les coupables.

Le rapport de 1937 du ministre de l'Agriculture au Lieutenant-Gouverneur déroge peu de ceux présentés les années précédentes et il en est de même pour les officiers en place; la division de médecine vétérinaire est encore partie du service de l'Industrie animale. Une somme importante a été versée en compensation pour le contrôle de la tuberculose bovine, programme poursuivi avec le gouvernement fédéral. Le gouvernement provincial accordait des compensations pour les sujets de races et pour défrayer le coût du transport des inspecteurs. La zone réservée s'est étendue encore à l'est et on a intensifié le travail dans les troupeaux déjà éprouvés.

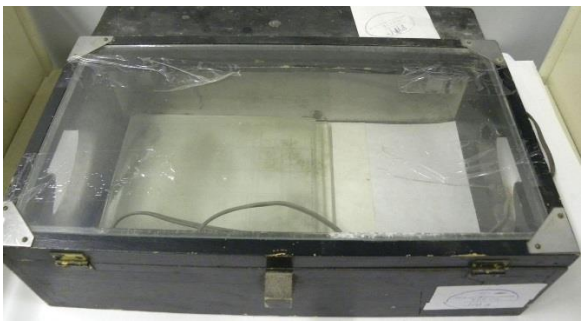

Boite servant au diagnostic rapide de la pullorose

Boite servant au transport des échantillons de sang pour le diagnostic au laboratoire de la pullorose

Les épreuves de sang pour le dépistage de la brucellose se sont maintenues dans l'attente d'une nouvelle politique découlant de la loi de la protection sanitaire des animaux. (25-26, Georges V, chap.31). La mammite bovine a été l'objet d'un travail soutenu dans la région de Montréal où un bureau continue de jouer son rôle. La fièvre charbonneuse s'est déclarée dans quelques troupeaux de bovins et de porcs et on a dû procéder à des vaccinations; quatre cultivateurs ont été infectés. La collaboration de la division avec le Bureau provincial d'Hygiène a contribué à leur sauver la vie. La vaccination, contre le charbon symptomatique et la septicémie hémorragique, a été continuée dans quelques troupeaux de bovins et de porcs et on a dû procéder à des vaccinations; quatre cultivateurs ont été infectés. La collaboration de la division avec le Bureau provincial d'Hygiène a contribué à leur sauver la vie. Le travail de vaccination contre le charbon symptomatique et la septicémie hémorragique a été continué.

Chez les chevaux, quelque 10,000 sujets furent traités contre les vers; l'anémie infectieuse est l'objet d'expérimentation par le Dr Maurice Panisset à Oka pour trouver un traitement alors qu'un médecin vétérinaire fut chargé d'enquêter dans les endroits où il y avait des malades et de donner des conseils pour prévenir la maladie. Le contrôle de la diarrhée blanche chez les volailles s'est limité à des épreuves rapides. Le pathologiste a donné des conférences et a procédé à des enquêtes et à des visites.

QUESTION DE LABORATOIRES

Nous en avons parlé, dès 1937, un laboratoire d'autopsies pour les volailles était ouvert à Montréal, et à Québec, un laboratoire vétérinaire avait été aménagé dans l'édifice du ministère de l'Agriculture. Mais à la fin de 1937, le secrétaire du Collège des médecins vétérinaires pose la question au ministre de l'Agriculture, à savoir : « le laboratoire situé à

l'École vétérinaire d'Oka doit être considéré comme un laboratoire de diagnostic à la disposition des vétérinaires praticiens du district de Montréal, comme cela existait avant son transport du Collège Macdonald à Oka ou bien comme un laboratoire de recherches et uniquement au service du ministère » ? Ce qui nous confirmait l'existence d'un laboratoire au Collège Macdonald auquel avaient recours les vétérinaires praticiens.

Le docteur Veilleux, directeur du service de la Santé des animaux, chargé de répondre à la question, indique que si « le service de la Santé des animaux fait exécuter des travaux de diagnostic en conformité avec une demande faite par le conseil des professeurs pour le bénéfice des étudiants », il n'a rien à faire au point de vue administratif. Et il ajoute qu'il est faux de penser au transport du laboratoire de Sainte-Anne-de-Bellevue à Oka.

Cette réponse ne satisfait pas le Bureau qui constate de nouveau et avec regret la situation pénible dans laquelle le praticien vétérinaire se trouve placé lorsqu'il désire obtenir rapidement un travail de diagnostic, surtout lorsque la santé de tout un troupeau est en jeu.

Dans sa réponse, le directeur du service précise que le ministère de l'Agriculture, à Québec, a un laboratoire parfaitement équipé dirigé par le Dr Ferdinand Trudel, bactériologiste d'expérience. Il ajoute que les vétérinaires peuvent y soumettre des spécimens pour examens bactériologiques mais non des échantillons de sang pour l'épreuve contre l'avortement contagieux qui fait partie désormais d'un contrôle officiel. II conclut que le laboratoire peut donner un aussi bon service que donnait autrefois le Collège Macdonald.

Cet échange de correspondance nous permet d'établir quel était, en 1938, l'état des services que les praticiens vétérinaires pouvaient obtenir des laboratoires du ministère de l'Agriculture.

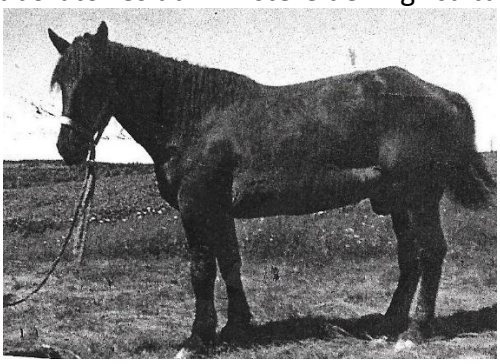

Cheval atteint de la fièvre charbonneuse
Épidémie de 1960

En juin 1938, une circulaire du même service, sous la plume du Dr E. Paquet du bureau de Montréal, invitait les vétérinaires praticiens disposés à faire de l'expertise dans le champ en regard de la mammite contagieuse bovine, à trouver parmi leurs clients de bons éleveurs intéressés et prêts à suivre les directives pour prévenir la maladie. Le service, sur demande, mettra gratuitement à leur disposition un de ses vétérinaires et leurs services seront rémunérés au prix ordinaire.
La même année, le service de la Santé des animaux, qui s'intéresse à certaines maladies contagieuses et aux problèmes collectifs inusuels, reçoit déjà des demandes. Il en recevrait bien d'autres au cours de son existence pour des problèmes jugés graves par les éleveurs, mais qui relèvent davantage de la pratique privée.

En décembre 1938, dans le rapport du ministre de l'Agriculture, apparaît pour la première fois, sous la plume du Dr Maxime Veilleux, le travail effectué au service de la Santé des animaux. On note les observations suivantes:
Le contrôle de la tuberculose continue de faire des progrès et augmente l'intérêt pour la zone réservée. Si le nombre des épreuves a connu une augmentation, celui des réacteurs montre une diminution. Pour l'avortement contagieux, sur un total de 16,198 têtes éprouvées, 14,195

furent négatives. Les troupeaux qui auront subi trois épreuves négatives seront placés sur une liste de troupeaux dits certifiés.

Le contrôle de la mammite s'est exercé dans quelques troupeaux où les vaches furent classées selon le degré des lésions à la palpation de la glande mammaire: les saines, les vaches sans lésions, sont traitées les premières, et les gravement affectées sont éliminées.

Chez le cheval, l'anémie infectieuse s'observe dans tous les comtés ruraux de la province, mais elle cause des dommages importants, plus graves qu'ailleurs, au sud du Saint Laurent, des Cantons de l'Est à la Gaspésie.
Des études sur les moyens de diagnostiquer la maladie et de la contrôler sont en cours à l'école de Médecine vétérinaire d'Oka.

L'encéphalomyélite contagieuse s'est introduite dans la province avec l'importation des « Wests » deux épizooties ont été observées dont le contrôle a nécessité la vaccination des chevaux exposés. De même la stomatite infectieuse vésiculeuse-a fait son apparition chez des chevaux également importés; elle a vite été mise sous contrôle.

Une nouveauté apparaît dans le rapport, car il est fait mention de travaux chez le renard. Le service s'implique dans cet élevage par des conférences, des visites, de examens et même dans l'évaluation des peaux. Le Dr Dumas nous a rappelé que deux vétérinaires s'occupaient de cet élevage, le Dr Rosario Rajotte, diplômé de 1934, qui au cours de ses études était allé passer un hiver à la Station de recherches sur les animaux à fourrure, que le gouvernement fédéral avait ouverte à Summerside lle du Prince-Édouard et le Dr Rajotte a eu comme adjoint le Dr Rheault, un diplômé de 1936. L'intérêt du gouvernement pour l'élevage en captivité des animaux à fourrure était né plusieurs années auparavant.

Johan Beetz, en 1930 directeur du service de l'élevage des animaux à fourrure de la province de Québec (Bibliothèque et Archives nationales du Québec)

Depuis déjà plusieurs années, le gouvernement de Québec s'était intéressé à l'élevage des animaux à fourrure en captivité, et avait même établi un service pour s'en occuper au ministère de la Colonisation, dont le responsable était monsieur Johan Beetz. Ce dernier avait eu pour l'assister deux vétérinaires, d'abord le Dr Armand Brassard qui devint le premier directeur du Jardin zoologique de Charlesbourg, puis le Dr Rosario Rajotte, de Saint-Hyacinthe. C'est durant cette période que fut construite la Ferme École d'Animaux à Fourrure de Saint-Louis-de-Courville. Ce service a relevé du ministère des Travaux Publics, de la Chasse et de la Pêche dont le responsable était l'honorable J.-A. Francoeur et, en 1937, le service est passé au ministère de l'Agriculture.

Chez les volailles, le service, par des conférences, des visites, des consultations, des enquêtes, a fait connaître aux éleveurs les maladies aviaires et a fait quelques actions pour le contrôle de la pullorose. "Le laboratoire aménagé au cours de l'année a effectué des épreuves sérologiques pour la brucellose et la pullorose. Il a réalisé des examens biologiques, bactériologiques et parasitaires pour des vétérinaires praticiens et pour divers programmes mis de l'avant par le service de la Santé des animaux.

La rémunération du travail par les vétérinaires praticiens a toujours fait l'objet d'entente avec les autorités gouvernementales.

En 1937, à la suite d'une lettre vraisemblablement du secrétaire du Collège, le sous-ministre de l'Agriculture Rioux rappelait l'historique de ces ententes pour le travail de la tuberculose et précisait que désormais le gouvernement de Québec fournissait 3,00$ par jour au gouvernement fédéral qui accordait aux médecins vétérinaires temporaires « les praticiens », 7 cents du mille pour les premiers 4000 et 6 cents pour les autres.

Deux ans plus tard, pour la mise en marche du programme de contrôle de la brucellose, le Dr Paquet, au nom du Dr Veilleux, présentait au Collège une nouvelle tarification: il offrait 10 cents par tête pour le prélèvement du sang et accordait pour la confection des rapports, 1,00$ pour les troupeaux de 25 têtes et moins, 1,50$, pour ceux de 50 têtes, et 2,00$ pour ceux de 51 têtes et plus. On ajoutait 50 cents pour les troupeaux pur-sang. Cette offre était agréée par le Bureau des Gouverneurs pourvu que le transport sur les fermes continue d'être payé. Car auparavant on payait aux praticiens le travail à demande à raison de 5.00$ pour une ou une partie de journée de travail, montant auquel s'ajoutaient les frais de millage. Vous voyez que les litiges entre le ministère et les praticiens sont de dates assez lointaines et ils ont valu au Dr Veilleux le surnom de « bandit ».

Au mois d'août de la même année, le Bureau des gouverneurs s'inquiétait des vétérinaires qui effectuaient des travaux pour le ministère de l'Agriculture de Québec sans payer leur cotisation et demandait au directeur du service de la Santé des animaux de les en avertir.

Le rapport des activités du service pour 1939 montre que chez les bovins, le travail de contrôle de la tuberculose se continue en collaboration avec le gouvernement fédéral. Celui pour l'avortement contagieux augmente: 2155 troupeaux éprouvés et 35,951 têtes. Les demandes de la part des éleveurs sont plus nombreuses et le programme se met en place. Le contrôle de la mammite bovine est basé sur l'appréciation des lésions de la glande mammaire: quatre catégories, les saines, celles ayant des lésions peu graves, les affectées dont le lait montre des altérations et les incurables. Ces dernières doivent être éliminées. La fièvre charbonneuse s'est de nouveau fait sentir dans 9 fermes et on a procédé à la vaccination de 2387 sujets. La vaccination fut appliquée pour le contrôle du charbon symptomatique et de la fièvre du transport. On commence à s'intéresser à la stérilité et un travail d'expérimentation commence pour une autre affection soit l'hypodermose.

Chez le cheval, l'anémie infectieuse est encore à l'ordre du jour: la maladie s'est observée dans 40 comtés. L'encéphalomyélite a été moins importante, sans doute à cause des mesures prises dans les provinces de l'ouest. Plus de 350 juments furent examinées pour l'infertilité et 242 sujets furent immunisés contre la polyarthrite du poulain.

Les traitements antiparasitaires se continuent chez le mouton chez lequel on a dû intervenir pour la fièvre charbonneuse. Il n'y a eu que des enquêtes effectuées chez le porc. La volaille est toujours objet de considération.

L'officier du ministère est intervenu par des visites, des consultations, des conférences et il a eu recours pour ses diagnostics à de nombreuses autopsies. De plus le contrôle de la diarrhée blanche à l'aide de l'épreuve rapide fait des progrès puisque c'est quelque 40,000 tests qui furent réalisés.

La section des animaux à fourrure a connu une bonne année. Quelque 2,200 renardières ont

fait l'objet d'une visite d'inspection ou de sélection et 189 ont sollicité une visite pour maladies contagieuses; une quarantaine d'articles éducatifs furent publiés dans les journaux et 13 conférences furent prononcées. On a participé à des expositions régionales et provinciales et on a fourni assistance et expertise aux ventes aux enchères.

Le laboratoire vétérinaire de Québec a fait porter ses travaux davantage sur la sérologie. S'il a procédé à une centaine d'autopsies (volailles, renards et autres espèces), il a réalisé plus de 95,000 tests de sang, dont 56,700 pour le dépistage de la diarrhée blanche et près de 40,000 pour l'avortement contagieux.

Au cours de cette année 1939, le travail et les observations faites au laboratoire ont permis au Dr Trudel de publier, dans la revue *Canadian Journal of Comparative Medicine and Veterinary Science*, un article sur la fréquence et le contrôle de la maladie de Bang dans la province de Québec.

L'année 1939 était la troisième du règne de Maurice Duplessis. Son administration n'avait pas fait que des heureux et le parti libéral avec son chef de l'opposition, T.-D. Bouchard, ne manquait pas de soulever des embûches. En Europe, Hitler faisait des siennes, mais parvenait à apaiser les craintes de la France et de l'Angleterre. Malgré cela, le roi Georges VI entreprenait de faire une visite en son Dominion du Canada.

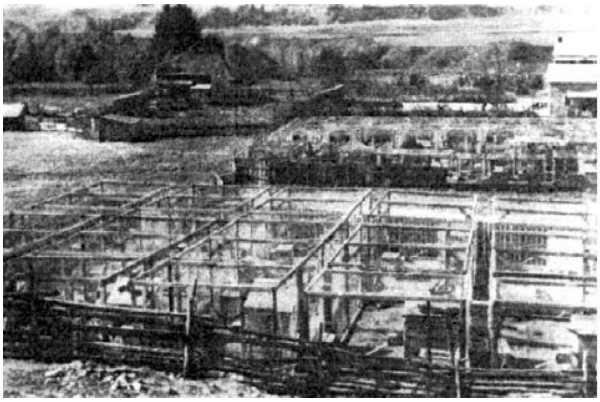

Renardière de Thomas Fortin. Source : R. RAJOTTE. L'élevage rationnel du renard argenté. Contribution de l'Institut agricole d'Oka, Saint-Hyacinthe, 1937, p. 21.

L'envahissement de la Pologne par les armées du Reich allait faire déborder le vase et le 3 septembre, les alliés déclaraient la guerre à l'Allemagne. Le lendemain le Parlement canadien tenait une session d'urgence et ressortait la Loi des mesures de guerre. Au Québec, Duplessis est aux prises avec des problèmes financiers; il ne peut avoir recours à des emprunts à l'étranger et la Banque du Canada ne lui en accorde pas. Aussi, en mauvaise position, décide-t-il, 24 septembre, de dissoudre l'Assemblée législative pour tenir des élections le 25 octobre suivant.

Le parti libéral avec son chef Adalard Godbout avait déjà commencé à parcourir la province pour décrier le travail de l'Union Nationale et faire valoir ses promesses alignées sur celles du gouvernement canadien par rapport à la participation extérieure du Canada dans la guerre. Le 25 octobre, il remettait le change à Duplessis et remportait une victoire par 74 à 10.

VOUS SERIEZ DISPOSÉ À ACCEPTER UN POSTE

AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE VOTRE SOCIÉTÉ ?

COURS DE CHIMIE DU LAIT

Vous avez été étudiant en médecine vétérinaire, il y a cinquante ans; vous vous souvenez d'avoir suivi un cours de chimie du lait? Vous étiez à Oka, vous preniez alors une semaine ou davantage pour venir à Saint-Hyacinthe suivre ce cours à l'école de Laiterie. Les étudiants à Saint-Hyacinthe avaient ce cours intégré à leur cédule. Ils se rendaient à l'école de Laiterie, une demi-journée par semaine, pour suivre les leçons ou accomplir des travaux de laboratoire et exécuter des travaux pratiques.

Au début des années 1950, ce cours se donnait à l'école de Laiterie. Le responsable en était monsieur André Martin, B.S.A. Il se donnait au premier semestre de la deuxième année et comportait quelque 15 heures de cours et 15 heures de travaux pratiques. Ce cours comportait l'étude des différents éléments du lait. Voici la description qu'en donne l'annuaire de 1950-51 :

- Lait: définition, composition, variations dans le pourcentage de gras.
- Les propriétés: goût et odeur, couleur, réactions chimiques, densité.
- L'épreuve de Babcock: historique, avantages, loi de l'épreuve du lait, description des appareils, principe de l'épreuve, essai du lait entier, essai de la crème, essai des sous-produits du lait, causes des résultats défectueux.
- Fraudes: les adultérations du lait, comment déceler les fraudes, effets des diverses fraudes sur le gras et la densité du lait.
- Mathématiques laitières.
- Contrôle du lait cru à la réception: les épreuves rapides, les épreuves de laboratoire.
- Autres épreuves: pour le beurre: l'humidité, le sel, la détermination de la matière grasse dans la crème glacée, l'épreuve de la phosphatase.

Ce cours était couronné d'un diplôme: « Certificat d'essayeur de produits laitiers ».

ÉCOLE DE LAITERIE
DE LA
PROVINCE DE QUÉBEC
SAINT-HYACINTHE

CERTIFICAT D'ESSAYEUR DE PRODUITS LAITIERS

Décerné ce douzième jour de décembre mil neuf cent cinquante deux
à J.-B. Pharand
qui a subi avec Grande Distinction les examens requis par le bureau des examinateurs:

Préfet des Etudes — Directeur de l'Ecole de Laiterie — Secrétaire

L'annuaire de 1955-56 ne fait cependant pas mention de travaux pratiques, même si on les retrouve les années suivantes.

Il semble que ce cours fut au programme tout le temps de l'existence de l'école de Laiterie. Il est disparu avec la conversion de l'école de Laiterie en Institut agricole au tout début des années 1960.

Même si les étudiants n'attachaient pas d'importance à ce cours, ils voulaient marquer son obtention par une remise officielle, en organisant une rencontre de confrères à la taverne du Grand-Hôtel, qui avait son entrée sur la rue Calixa-Lavallée.

Quand ce cours a t'il été inscrit au programme du cours de médecine vétérinaire? Nous l'ignorons. Nous savons que dès l'année académique 1940-41, se donnait à Oka un cours sur la chimie du lait dont le responsable était le professeur Albert Leduc.

D'où est venue cette idée? Nous l'ignorons, comme nous ignorons d'ailleurs l'année où ce cours fut instauré. Nous savons que dès 1940, des étudiants vétérinaires ont suivi ce cours. Lors du congrès mondial des médecins vétérinaires tenu à Montréal en 1987, un conférencier de Californie, avait rappelé que le cours de Médecine vétérinaire qui se donnait en Suède au début du XIXe siècle comportait des leçons de musique, des cours de chant et d'instrument de musique. Les services donnés par les vétérinaires étaient alors peu en demande et peu rémunérés, et pour faciliter l'installation de vétérinaires dans les campagnes, on donnait aux futurs praticiens une formation musicale dont ils pourraient tirer des bénéfices en jouant l'orgue le dimanche à l'église dans la région qu'il desservirait. Est-ce la même idée qui a présidé à l'instauration d'un cours de chimie du lait dans le programme des études de la médecine vétérinaire à Oka? Durant la grande crise de 1930, la demande pour les services des vétérinaires praticiens se faisait parcimonieuse.

Nous présumons qu'alors, nombre de détenteurs de diplôme de fromagers ou de beurriers n'étaient pas en mesure de faire les tests permettant d'apprécier la valeur des produits laitiers. Ils pouvaient avoir recours au vétérinaire de la région pour qu'il leur vienne en aide.

Dr Jean-Baptiste Phaneuf

AYERST ABANDONNE LA RÉCOLTE DE L'URINE DE JUMENTS

Tel est le titre qui coiffait un article de La Presse du 3 mai 1977.

« Pas moins de 135 fermes québécoises d'élevage de chevaux seront liquidées au Québec au cours de la prochaine année à la suite de la décision de la compagnie pharmaceutique Ayerst de fermer son laboratoire d'extraction d'hormone à Montréal ».

Vous vous rappelez de ces fermes d'élevage où l'on gardait des juments gravides dont on récoltait l'urine pour en extraire le PMS (Pregnant Mares' Serum). La gent populaire disait que l'urine de ces juments servait à la production de pénicilline.

MODÈLES MINIATURES

Aux archives de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois, il y a quelques exemples de modèles miniatures d'animaux domestiques. Notamment quelques bovins de race, un taureau Guernesey, un taureau de race Canadienne. Il paraît qu'il y a cinquante ans ces modèles se rencontraient en plus grand nombre et de plus grande variété. Ils représentaient des races de bovins et des races de chevaux.

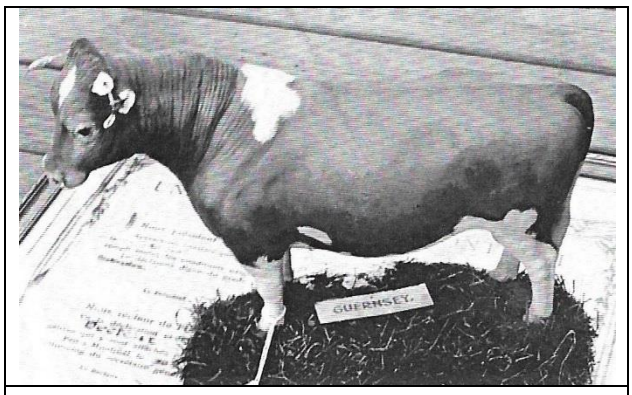

Taureau de race Guernesey

Nous ignorons leur origine, vraisemblablement ces modèles proviennent de l'école de médecine vétérinaire d'Oka. Du moins c'est ce que nous présumons, car avant 1930, la médecine vétérinaire s'intéressait davantage au cheval et l'enseignement portait plus sur les robes des chevaux que sur les races de bovins. Avec la diminution des chevaux, les bovins ont pris de l'importance et on a insisté sur une zootechnie élargie.

On a voulu concrétiser cet enseignement en ayant recours à ces modèles. Ils sont faits de plâtre modelé et traduisent les caractères de la race qu'ils illustrent: robe, pelage, conformation, allure, etc.

Dr Jean-Baptiste Phaneuf

L'imprévu

Volume I, No I

L'Annonciation, le 11 mai 1952

" Laisser faire puis extraire".

S.C.P.V.Q.
CONSERVATION DU PATRIMOINE VÉTÉRINAIRE QUÉBÉCOIS

L'imprévu ?

Qui se souvient de ce journal étudiant? La copie du numéro qui est présenté, est parvenue récemment à la SCPVQ. Elle provenait du Nouveau -Brunswick, d'un diplômé de 1952 de l'école de Médecine vétérinaire de la province de Québec, le docteur Gérard Giroux.

C'est vraisemblablement le seul numéro de ce journal qui ait jamais paru.

SALLE DE NÉCROPSIE

À l'hôpital des animaux de la ferme se greffaient les laboratoires de diagnostic: hématologie, parasitologie, bactériologie, biochimie et histopathologie. Une salle d'autopsie faisait défaut dans les baraques. Une telle salle est essentielle dans la précision des maladies animales. Voici son aspect pour ceux qui s'en souviennent.

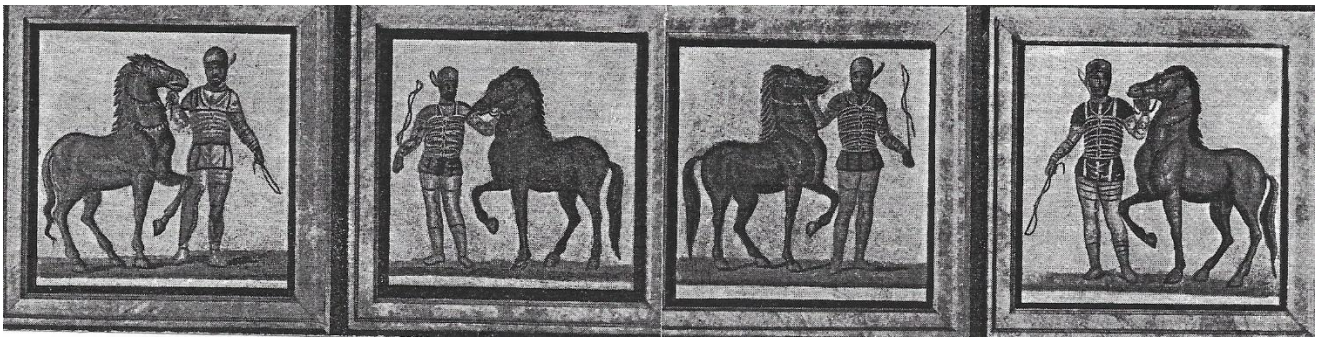

Le dompteur